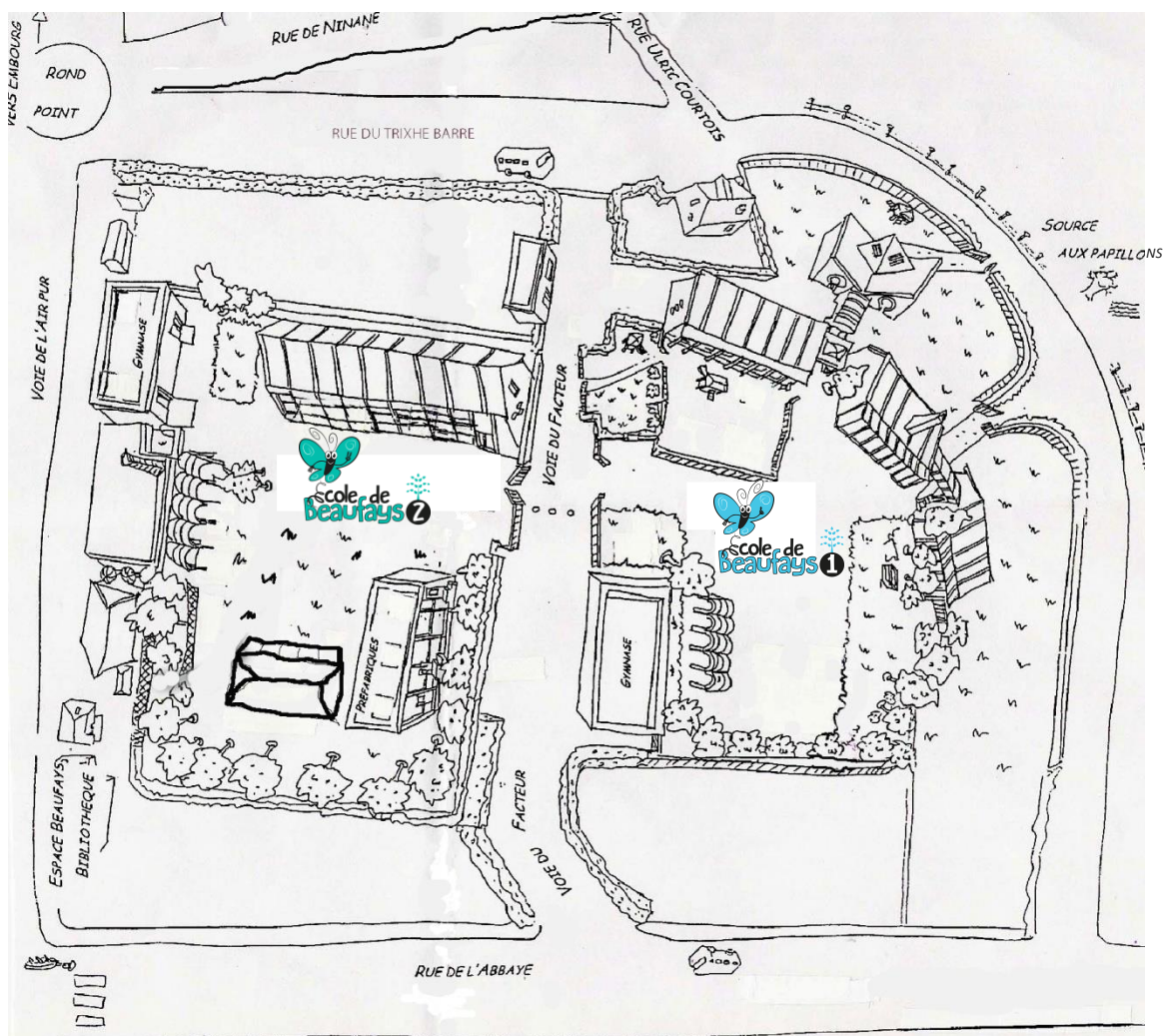


PROJET D'ÉTABLISSEMENT

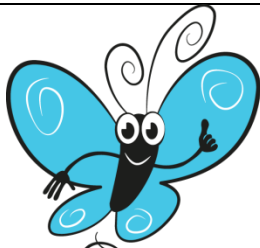
sept. 2022 - sept. 2025

Il est de la nature même de l'école d'être
le lieu de l'erreur possible,
le lieu de l'erreur bénéfique,
le lieu où il faut se tromper beaucoup
et comprendre ses erreurs
pour ne plus se tromper
quand on sort de l'école.

A.Jacquard



Présentation des écoles



École de
Beaufays 1

Direction : M^{me} Libion

Adresse :

Source aux Papillons, 1
4052 Beaufays

Tel : 04 / 36 15 644
GSM : 0476 / 36 15 25
Fax : 04 / 36 15 653

Mail :

ec.beaufays1@chaudfontaine.be

Site :

[http://ecolecommunaledebeaufays1.
weebly.com](http://ecolecommunaledebeaufays1.weebly.com)

École communale primo-maternelle proposant les classes de **maternelle** et les classes de **1^{ère} et 2^e primaire** organisées en cycles 2,5 ans / 5 ans et 5 ans / 8 ans constituant la première étape du continuum pédagogique de l'enseignement fondamental.



École de
Beaufays 2

Direction : M. Debroux

Adresse :

Voie du Facteur, 1
4052 Beaufays

Tel : 04 / 36 15 647
GSM : 0476 / 36 16 13
Fax : 04 / 36 15 657

Mail :

ecole.beaufays2@gmail.com

Site :

<http://ecolebeaufays2.weebly.com>

École communale primaire proposant les classes de la **3^e à la 6^e primaire** organisées en cycles 8 ans / 10 ans et 10 ans / 12 ans constituant la deuxième étape du continuum pédagogique de l'enseignement fondamental.

Nos écoles sont inscrites au projet « **Green deal – cantines durables** » en partenariat avec la société TCO qui propose une alimentation saine, équilibrée et durable. Ainsi, nos **repas chauds** privilégient les produits bios, locaux et favorisent les circuits courts.

Répartition judicieuse des bâtiments, aires de jeux **séparées et aménagées**, **cadre de verdure**, espaces extérieurs sécurisés, réfectoires, garderies et études surveillées **organisés par niveau**.

Une **association de parents** participe activement à la vie de nos écoles.

Un **projet éducatif** et un **règlement d'ordre intérieur** commun à toutes les écoles de Chaudfontaine rappelant les droits et devoirs de chacun est en vigueur.

Obligations scolaires

Tout enfant fréquentant l'école primaire est tenu d'être présent durant les périodes de cours.

Toute absence doit être justifiée. Un certificat médical est obligatoire pour les absences de 4 jours ou plus.

La fréquentation à l'école est importante et est obligatoire dès la 3^e maternelle. Pour tous les élèves de maternelle et de primaire, les horaires fixés doivent être respectés.

En primaire, des épreuves externes non certificatives sont organisées en cours de 3^e et 5^e années ainsi qu'en fin de 2^e et 4^e années.

En fin de 6^e année primaire, tous les élèves participent aux épreuves externes certificatives en vue de l'obtention du CEB.

Droit à l'image

En début d'année scolaire, les parents indiqueront à l'équipe éducative si elle peut utiliser ou non des photos de leur(s) enfant(s) dans le cadre scolaire (blog, PADLET, exposition, cahier de vie, journal communal, journal scolaire...).

Organisation des classes

L'équipe pédagogique veille à mettre tous les enfants dans les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite possible en étant attentive aux progrès et difficultés de chacun, à leur bien-être et en veillant à maintenir un équilibre et une dynamique au sein de chaque classe. Pour ce faire, les directions peuvent être amenées à remanier les classes à chaque rentrée scolaire.

Des classes verticales (regroupant des élèves d'années différentes) sont susceptibles d'être organisées de manière à garantir un nombre raisonnable d'élèves par classe.

Pour assurer la transition entre l'enseignement maternel et l'enseignement primaire à Beaufays 1, une répartition judicieuse des locaux favorise le travail, les contacts et les relations au cycle 5/8ans.

Pour assurer un continuum pédagogique entre cycles et favoriser la liaison entre les deux écoles, des actions concrètes sont mises en place (ateliers, activités verticales, échanges des pratiques, concertations, découverte de l'école et de la cour de récréation pour les élèves de 2^e maternelle et 2^e primaire la dernière semaine de juin...).

Nos objectifs

Permettre à chaque enfant d'acquérir les compétences de base tout en développant l'autonomie et l'esprit de recherche en accord avec les socles de compétences et les référentiels officiels, en donnant la priorité à l'apprentissage de la lecture centrée sur la maîtrise du sens, à la production d'écrits et à la communication orale ainsi qu'à la maîtrise des outils mathématiques de base dans le cadre de la résolution de problèmes. L'attention est également portée sur l'art, l'éducation aux médias, l'expression corporelle, la compréhension des sciences et technologies et à leur interdépendance.

Conformément aux missions de l'enseignement fondamental, nos actions sont mises en relation avec les projets éducatifs et pédagogiques de notre commune et s'articulent autour des objectifs suivants :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ;
- développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi ;
- développer la socialisation ;
- développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs ;
- développer l'empathie ;
- déceler les difficultés d'apprentissage des enfants et mettre en place des aménagements dits « raisonnables » afin de les accompagner au mieux dans leur parcours scolaire par la création d'un protocole en partenariat avec le CPMS.

Nos pratiques, nos intentions

(Les activités mentionnées ci-dessous sont citées à titre d'exemples et sont susceptibles de varier d'une classe à l'autre.)

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Nous pratiquons l'évaluation formative.

Nous proposons des procédures, des démarches verbalisées.

Nous développons le renforcement positif au quotidien (encouragements, situations mobilisatrices motivantes...)

Nous favorisons la responsabilisation et l'autonomie.

Nous favorisons l'empathie et le respect au travers de différentes activités.

Mettre l'élève dans des situations qui l'incitent à mobiliser, dans une même démarche, des compétences transversales et disciplinaires, y compris les savoirs et savoir-faire y afférents

Les compétences transversales sont les compétences essentielles communes à tout apprentissage.

Nous développons :

- des situations d'apprentissage favorisant des démarches mentales pour saisir, traiter, mémoriser, utiliser et communiquer l'information pour fonder sa formation ;
- des manières d'apprendre portant l'attention sur les façons de comprendre, la planification des activités, la gestion du temps, l'utilisation de documents et outils afin de faciliter l'accès à l'autonomie ;
- des attitudes relationnelles axées sur la connaissance de soi et des autres, la prise de confiance, l'acceptation des différences et le dialogue pour structurer sa personnalité.

Privilégier les activités de découverte, de production et de création

Cela se traduit notamment par :

- des projets qui développent l'imagination et la créativité en correspondance avec les compétences disciplinaires (production d'écrits, éveil musical, activités d'expression manuelle, éveil scientifique, constructions géométriques...)
- des classes de dépaysement, de découverte, sportives, de ferme, de mer, de ville et des excursions ;
- des visites d'expositions, de musées, sorties cinéma, spectacles ;
- l'exploitation du bac à sable intérieur géant et de tous les espaces de notre environnement immédiat (espaces verts, mare, ...)

Articuler théorie et pratique

Il s'agit surtout d'exercer les compétences via des situations d'apprentissages qui ont du sens en articulant des concepts tels que discriminer, comparer, classer, opposer, induire, vérifier, prévoir, transférer, symboliser...

La construction des concepts s'opère en fonction des étapes propres à la formation d'un point de vue sensitif et moteur, en partant du vécu, des représentations des enfants, puis en passant du concret, au semi-concret, à l'abstrait par des manipulations variées.

Équilibrer les temps de travail individuel et collectif

Développer la capacité de consentir des efforts pour atteindre un but

Rendre l'élève acteur et auteur de ses apprentissages n'est possible qu'en donnant du sens au travail scolaire, en envisageant les matières comme outils de réponse à un questionnement. Le moteur devient alors le plaisir de la recherche, la volonté de trouver, la jubilation de l'eurêka. Le savoir est envisagé comme le moyen de lever l'obstacle, de sortir des impasses et de permettre la réalisation de la tâche fixée au départ. Il s'agit aussi :

- d'encourager l'engagement de l'élève dans ses études (contrat, plan de travail, devoirs à échéance...);
- de favoriser une utilisation optimale du temps consacré à l'enseignement en respectant au maximum le rythme chronobiologique des enfants (planification judicieuse des apprentissages sur la journée, alternance entre travail collectif et individuel, activités ludiques et formelles);
- d'éveiller la capacité d'écoute;
- de développer la collaboration, l'esprit d'équipe et de solidarité et ce, tant au sein de l'école que lors des activités extérieures;
- d'organiser des groupes de besoins, ou le travail en tutorat, des tables de manipulations, l'individualisation, des remédiations;
- de promouvoir le travail en ateliers et par projet.

Recourir aux technologies de la communication et de l'information

L'équipe éducative veille à la diversité des outils et à l'adaptation de ceux-ci aux besoins des élèves, aux types de situations favorisant la formation des enfants : tableaux interactifs, reportages et documentaires audiovisuels, radios, rétroprojecteurs, appareils photo, ordinateurs, internet, tablettes, plateformes interactives (PADLET), revues, livres, journaux, bibliothèques...

Favoriser la participation à des activités culturelles et sportives

De nombreuses activités sont organisées afin d'équilibrer corps et esprit : natation, psychomotricité, cours d'éducation physique, exploitation de la bibliothèque communale et des expositions environnantes, de différents musées, des différentes expositions, jogging de l'école, "Kids Trophy", "School Trophy", "Tous en forme", tournois sportifs inter-écoles, journées sportives internes à l'école.

Nos écoles sont toujours soucieuses de favoriser l'accès à des cours dans le cadre de l'accueil extrascolaire en proposant notamment des cours de langues, de théâtre, de danse, d'expression manuelle, de musique, de yoga, de handball, de découvertes de nouveaux sports, de zumba, de gymnastique...

Dans le cadre de la mise en œuvre du PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique), chaque élève, en partenariat avec notre Référent Culturel, découvrira, tout au long de sa scolarité son Patrimoine et construira, à travers la rencontre des œuvres et des artistes, son identité tout en développant son esprit critique.

Susciter le gout de la lecture

La lecture occupe une place importante dans nos écoles et de nombreuses activités lui sont dédiées :

- l'apprentissage de la lecture dès la 3^e maternelle avec la méthode des « Alphas » et des supports (manuels, livres, albums...) divers, diversifiés et différenciés permettant l'acquisition de la lecture en 1^{re} primaire ;
- des partenariats de lecture entre les élèves de primaire et les élèves de maternelle ;
- le projet « Silence, on lit ! » qui propose aux enfants de lire tous les jours 10 minutes pour le plaisir ;
- le projet « Mapico » qui propose, sur base d'une course d'orientation, de développer, notamment, les compétences en lecture, vocabulaire...
- des cercles de lecture qui permettent aux élèves de construire le sens du texte par des échanges en petits groupes ;
- le projet « Calidi lit » qui associe lecture et production d'écrit, en partenariat avec les bibliothèques communales et des intervenants extérieurs ;
- des rallyes lecture ;
- des partenariats avec les bibliothèques de la commune (biblimamy) ;
- ...

Éducation aux pratiques démocratiques de citoyenneté responsable

Notre objectif est de conduire tous les enfants sur le chemin de "se réussir" en tant qu'individu dans la classe, dans l'école et dans la société, notamment :

- en apprenant à devenir responsable : charte de vie, de classe, d'école, élection de mandataires au conseil communal des enfants, sensibilisation au devoir de Mémoire (commémorations patriotiques) ;
- en apprenant à communiquer : respect de la parole, conseils de classe, débats, cercles de parole, animations CPMS ;
- en apprenant à se respecter, à respecter les autres et l'environnement : projet éco-citoyen : "propreté dans la cour", tri des déchets, "zéro déchet" (notamment par l'utilisation de la gourde, de la boîte réutilisable, du boc'n roll), charte éco-team, collations saines (fruits et potages proposés à la collation), cantines durables dans le cadre du projet "green deal", sensibilisation au « zéro watt » (...);
- via l'éducation à la sécurité routière, dès la 2^e maternelle, pour permettre aux enfants l'acquisition progressive des règles essentielles de sécurité et du code de la route en apprenant les comportements qui permettent de se déplacer en sécurité.

Ces compétences sont acquises lors de séances de sensibilisation et d'apprentissage ou de situations pratiques à l'école ou en dehors de l'école avec les organismes de l'APER et PROVELO.

Prendre en compte les origines sociales et culturelles des élèves afin d'assurer à chacun des chances égales d'insertion sociale, professionnelle et culturelle

La scolarité de chaque enfant se construit quotidiennement à l'intérieur du cercle : enfant-école-famille-communauté.

L'école se doit de prendre en considération le contexte de vie et de travail de chaque enfant en promouvant :

- l'individualisation ;
- la coopération parents-enseignants ;
- l'éveil aux langues dès la 1^{re} maternelle ;
- les animations culturelles.

Permettre à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée

Le travail en ateliers, par projet et par contrat permet la différenciation dans les apprentissages. Cela peut se traduire par :

- l'utilisation de fiches autocorrectives, pratique du tutorat et de l'évaluation formative permettant les remédiations et l'organisation de groupes de besoin, et de soutien individualisé ;
- la pratique du co-enseignement ;
- l'utilisation de matériel concrétisant le raisonnement ;
- la pratique de la différenciation : petits groupes de niveaux, adaptation de la longueur du travail, contrat, consignes adaptées, individualisation (...);
- l'organisation du dispositif FLE et FLA avec un travail centré sur la maîtrise du français en tant qu'objet d'apprentissage et en tant que vecteur de la culture scolaire.

Organisation de l'année complémentaire

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée, lors des conseils de classe, par l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants concernés et direction(s)). Des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année...).

Assurer de la maternelle à la fin de l'enseignement primaire un continuum pédagogique visant à assurer à tous les élèves, les socles de compétences nécessaires à leur insertion sociale et à la poursuite de leurs études

Nous veillons à la mise en place de conditions favorables pour atteindre nos objectifs :

- communication entre enseignants à propos des enfants (dossier d'accompagnement des élèves) ;

- transmission des référentiels et des fardes de synthèses d'année en année ;
- échange des documents (livre des nombres, farde d'orthographe...) ;
- concertations verticales, de cycles et d'école ;
- application des nouveaux principes de gouvernance du système scolaire au travers de nos Contrats d'Objectifs par des pratiques collaboratives et participatives au sein des équipes éducatives et à leur formation au tronc commun.

Assurer la liaison primaire-secondaire

Des animations au sein des classes de 6^e primaires sont organisées par l'équipe du C.P.M.S.

L'école reçoit, sur rendez-vous, chaque parent d'élève de 6^e année afin d'expliquer la procédure d'inscription en 1^e année commune de l'enseignement secondaire.

Il y a un suivi des résultats des élèves sortis.

Participer à la vie de son quartier, de son village, de sa commune

Des contacts avec les gens du village autour de l'école sont régulièrement organisés (visites et parrainage à la maison de repos, commerçants...) et l'école participe aux activités du village (conseil communal des enfants, fête foraine, jogging...).

Les élèves sont amenés à découvrir le quartier par diverses activités (chasse aux nombres, halloween, construction et utilisation de plans et maquettes...) et grâce à l'utilisation régulière des infrastructures communales (bibliothèque, piscine, hall omnisports, salle de gymnastique l'Espoir...).

Intégration des enfants de l'enseignement spécialisé

Conformément à l'article 67 du décret « missions » du 24/07/1997, l'équipe pédagogique s'engage à examiner au cas par cas toute demande d'intégration et à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour en assurer les meilleures chances de réussite.

En accord avec la nouvelle réglementation relative aux Pôles territoriaux, les protocoles d'intégration sont réalisés en partenariat avec l'école siège (IRHOV à liège) : réalisation du dossier élève, choix du type d'intégration et des objectifs, respect des modalités d'accompagnement, réunions trimestrielles, bilan(s).

Les évaluations sont adaptées aux difficultés de l'élève (items différents et/ou utilisation d'outils et supports adaptés).

Organiser la formation continuée des enseignants en fonction du projet éducatif, pédagogique et d'établissement et du Contrat d'Objectifs

La formation des enseignants sur base obligatoire est organisée conjointement par les deux écoles en fonction des situations, des projets de l'année et du Contrat d'Objectifs.

La formation des enseignants sur base volontaire est encouragée en fonction de leurs projets professionnels individuels ; un retour à l'ensemble de l'équipe éducative est prévu.

Ces formations ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans ses pratiques professionnelles selon son intérêt mais aussi en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'établissement et du Contrat d'Objectifs.

Communication entre l'élève, les personnes investies de l'autorité parentale et le personnel enseignant, auxiliaire d'éducation, psychologique, social et paramédical

Des moments de rencontres formelles et informelles, en grand groupe ou individualisées, sont offerts à tous afin d'établir des relations visant à s'informer, se comprendre et solutionner des problèmes éventuels.

Des contacts fréquents sont établis avec les logopèdes partenaires et les centres divers tels que : le Centre H. Wallon, le CPMS, le Centre PSE, le Centre de testing hospitalier.

Des réunions de parents individuelles et/ou collectives sont proposées en début d'année et après chaque bulletin scolaire. De plus, des entrevues ponctuelles sont possibles sur rendez-vous.

Des réunions entre les directions et l'association des parents ont lieu chaque mois. Les auxiliaires d'éducation sont intégrés à l'équipe éducative pour l'application du règlement.

Engagements

Les membres de l'équipe éducative des Écoles communales de Beaufays souscrivent à ce projet d'établissement et s'engagent à le mettre en œuvre.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans nos écoles, les parents prennent connaissance du projet d'établissement et y adhèrent intégralement.

Cadre légal

Le présent projet d'établissement a été élaboré dans le respect des textes suivants :

- Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et organisant les structures propres à les atteindre du 24.07.1997
- Décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental du 14.03.1995
- Du projet éducatif et du projet pédagogique de l'Échevinat de l'enseignement de Chaudfontaine
- Décret relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel des établissements d'enseignement fondamental ordinaire du 11.07.2002
- Loi du 23.03.2019 modifiant la loi du 29.06.1983 concernant l'obligation scolaire
- **Décret organisant l'enseignement spécialisé du 03.03.2004**
- Décret portant création des Pôles territoriaux chargés de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente totale du 17.06.2021
- Loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 08.12.1992
- Décret relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire du 02.06.2006
- Décret relatif à la gratuité scolaire du 14.03.2019
- Décret code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (articles 1.7.1-329 à 1.7.1.-35)

